



CONSEIL DE QUARTIER

Procès-verbal de la deuxième assemblée du Conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire tenue le 15 avril 2009, à l'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase, 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.

PRÉSENCES :

M. Serge Béhar	Président
M ^{me} Marie Albertson	Vice-présidente
M. Rénaud Goulet	Trésorier
M ^{me} Lyne Fafard	Administratrice (à partir du point 01-02-04)
M. Daniel Deraîche	Administrateur
M. James Monti	Administrateur
M ^{me} Clarisse Dehont	Administratrice
M. Jacques Joli-Coeur	Conseiller municipal et maire suppléant

Il y a quorum.

ABSENCES :

M ^{me} Françoise Sorieul	Secrétaire
M. Pierre de Billy	Administrateur

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M. André Martel	Arrondissement de La Cité
M ^{mes} Nancy Gaudreau	Secrétaire de rédaction
Françoise Roy	Arrondissement de La Cité

Outre les noms énumérés ci-dessus, trois personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

09-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
09-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
09-02-03	Fonctionnement du conseil d'administration <ul style="list-style-type: none">• Présidence du conseil• Cooptation	
09-02-04	Procès-verbaux du conseil d'administration du 18 février et de l'AGA du 18 mars 2009 <ul style="list-style-type: none">• Adoption du procès-verbal du 18 février• Prise d'acte du procès-verbal du 18 mars• Affaires découlant du procès-verbal	19 h 20
09-02-05	Correspondance <ul style="list-style-type: none">• <i>Lettres transmises</i><ul style="list-style-type: none">○ Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, site Saint-Vincent-de-Paul, 18 mars 2009○ Musée de la civilisation, Potager des visionnaires, 18 mars 2009○ M. Marc des Rivières, Interdiction des camions de transit, 31 mars 2009• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none">○ Cabinet du maire de Québec, camionnage de transit, 25 février 2009○ Cabinet de la ministre des Transports, camionnage de transit, 27 février 2009○ Gens d'affaires Place-Royale/Vieux-Port, camionnage de transit, 10 mars 2009○ Ex Machina, camionnage de transit, 30 mars 2009○ Ministère des Transports, 31 mars 2009○ Revue Urbanité, Reconstruire les villes	19 h 30
09-02-06	Interventions des membres du conseil <ul style="list-style-type: none">• Boulevard Champlain, circulation des camions lourds• Place de l'Hôtel de ville• Comité sur les établissements hôteliers• Comité de pilotage - Gestion intégrée des déplacements	19 h 35
09-02-07	Plan directeur de quartier <ul style="list-style-type: none">• État d'avancement	19 h 50
09-02-08	Grands événements	20 h 20
09-02-09	Période de questions et commentaires du public	20 h 30
09-02-10	Période d'information réservée au conseiller municipal	20 h 40
09-02-11	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement de la secrétaire de rédaction (résolution)	20 h 55
09-02-12	Divers <ul style="list-style-type: none">• Plan d'action 2008-2009• Étude de marché du Vieux-Québec (dépôt du compte-rendu du 25 mars 2009)• Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire• Représentation du conseil à différents comités de travail (hôtellerie, gestion intégrée des déplacements, étude de marché)• Courriel du 12 mars, dérogation mineure 25-27, Saint-Flavien	21 h
09-02-13	Levée de l'assemblée	21 h 15

09-02-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Serge Béhar, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05.

09-02-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Au point 06 « Intervention des membres du conseil », M. Daniel Deraîche ajoute un point sur la Fête des voisins. De plus, M. André Martel indique un ajout au point 12 « Divers » Prochaines consultations publiques.

Adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL DERAÎCHE DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE ALBERTSON, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité.

09-02-03 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Présidence du conseil*

Résolution CA 09-10

Concernant la nomination à la présidence du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL DERAÎCHE, IL EST RÉSOLU de nommer M. Serge Béhar président du conseil d'administration du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA- 09-11

Concernant la nomination à la vice-présidence du conseil de quartier

Considérant que M. Serge Béhar a été nommé à la présidence et que le cumul des fonctions n'a pas été autorisé;

SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M. RÉNALD GOULET, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Marie Albertson vice-présidente du conseil d'administration du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

- *Cooptation*

Résolution CA-09-12

Concernant le poste vacant réservé à des femmes qui résident dans le quartier

Considérant que M^{me} Lyne Fafard, présente à l'assemblée, dépose un bulletin de mise en candidature;
Considérant que le conseil d'administration peut recourir à la procédure de cooptation pour nommer un membre du conseil;

SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Lyne Fafard membre du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

09-02-04 PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 FÉVRIER ET DE L'AGA DU 18 MARS 2009

- *Adoption du procès-verbal du 18 février 2009*

SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET D'UMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 18 février 2009.

Adoptée à l'unanimité.

- *Prise d'acte du procès-verbal du 18 mars*

Les membres prennent acte du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 mars 2009.

En ce qui a trait à la balançoire et aux jeux pour les enfants, au parc Notre-Dame-de-la-Garde, M. André Martel informe que la demande de la résidante du Cap-Blanc a été transmise à la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'arrondissement. Une évaluation des besoins sera faite. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à un aménagement du site avant 2010.

09-02-05 CORRESPONDANCE

- *Lettres transmises*

- Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, site Saint-Vincent-de-Paul, 18 mars 2009 (appui pour une consultation rapide)
- Musée de la civilisation, Potager des visionnaires, 18 mars 2009 (demande d'étendre l'implication du Potager des visionnaires à un jardin communautaire)
- M. Marc des Rivières, Interdiction des camions de transit, 31 mars 2009 (demande pour une étude)

- *Communications écrites reçues*

- Cabinet du maire de Québec, camionnage de transit, 25 février 2009
- Cabinet de la ministre des Transports, camionnage de transit, 27 février 2009
- Gens d'affaires Place-Royale/Vieux-Port, camionnage de transit, 10 mars 2009
- Ex Machina, camionnage de transit, 30 mars 2009
- Ministère des Transports, 31 mars 2009
- Revue Urbanité, Reconstruire les villes

09-02-06 INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- *Boulevard Champlain, circulation des camions lourds*

M. Rénaud Goulet indique qu'il n'a reçu aucune communication de M. Marc des Rivières, de la Division du transport à la Ville de Québec, concernant la demande du conseil de quartier pour un nouveau comptage des camions sur le boulevard Champlain. Il souhaite que M. Jacques Joli-Cœur intervienne auprès de la Ville pour connaître ce qu'il advient de cette demande. M. Joli-Cœur accepte de faire le suivi.

- *Place de l'Hôtel de ville*

M. Daniel Deraîche informe que le comité a tenu une première réunion de travail le 26 mars dernier. Les participants du comité conviennent que la place doit demeurer animée. Toutefois, l'animation doit être adaptée au lieu. Dans cette perspective, dès 2009, le comité demande à la Ville de ne pas installer les gradins. De plus, l'orientation actuelle est à savoir que le milieu prend en charge la gestion de la place.

Une nouvelle rencontre avec les riverains de la place et M. Jolie-Cœur aura lieu le 17 avril prochain. M^{me} Marie Albertson participera à la réunion du 17 avril. Par ailleurs, M. André Martel affirme que le conseil peut utiliser son pouvoir d'initiative dans ce dossier.

- ***Comité sur les établissements hôteliers***

À la suite des informations obtenues auprès de M^{me} Françoise Sorieul, M. Serge Béhar fait part qu'il y a des poursuites en justice contre 2 fournisseurs d'hôtellerie illégale.

- ***Comité de pilotage – Gestion intégrée des déplacements***

À la suite des informations obtenues auprès de M^{me} Françoise Sorieul, M. Serge Béhar informe que le parcours Écolobus pourrait desservir l'épicerie Metro dans Saint-Roch.

- ***Fête des voisins***

M. Daniel Deraîche propose un rendez-vous avec les résidents du quartier afin de discuter informellement. Cette rencontre pourrait se faire lors de la Fête des voisins, le 6 juin prochain. M. Deraîche reviendra sur cette proposition à la prochaine assemblée.

- ***Dépenses des conseils de quartier***

Les membres du conseil prennent acte d'un article paru dans le Journal de Québec concernant les dépenses d'un conseil de quartier.

09-02-07 PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER

- ***État d'avancement***

M^{me} Françoise Roy présente l'état d'avancement du plan d'action du plan directeur de quartier. Pour le contenu de sa présentation, voir le document déposé. Parmi les grandes actions amorcées, elle note celle de l'harmonisation réglementaire de zonage, celle de la gestion des établissements hôteliers et celle de l'étude de marché. En réponse à une question, elle précise que le plan directeur de quartier n'a pas force de règlement. Toutefois, le document a été adopté par résolution au conseil municipal. En ce qui a trait aux suites à donner à l'étude de marché, une rencontre de travail d'un comité de la Ville est prévue le 23 avril prochain. M^{me} Françoise Sorieul a reçu une invitation pour y participer.

Résolution CA-09-13

Délégation au comité de suivi de l'étude marché

Considérant qu'il importe d'officialiser la participation du conseil de quartier à ce comité;
Considérant que M^{me} Sorieul ne peut y assister;

SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M. RÉNALD GOULET, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Marie Albertson représentante du conseil de quartier au comité de la Ville sur l'étude de marché.

Adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, même si le stationnement n'a pas été retenu comme priorité d'action au plan directeur de quartier, les membres conviennent d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

En ce qui a trait à l'harmonisation réglementaire de zonage, M. Jacques Joli-Cœur souligne que le nouveau règlement a été adopté le 14 avril dernier. Il est convenu que M^{me} Françoise Roy présentera à une prochaine assemblée un document comparant les recommandations du conseil de quartier à la nouvelle réglementation de zonage.

09-02-08 GRANDS ÉVÉNEMENTS

Considérant les grands événements qui auront lieu à Québec l'été prochain et durant les cinq prochaines années (Moulin à images et Cirque du Soleil); considérant les récentes déclarations du maire sur ce que l'on veut faire dans le Vieux-Québec en matière d'animation; considérant que la multiplication de ces activités n'est pas nécessairement compatible avec l'objectif d'attirer des familles dans le quartier, à cet effet les familles ont besoin de CPE et de services de proximité, les membres conviennent de préparer une lettre au maire dans laquelle ils demanderont la mise en place d'un cadre de fonctionnement des grands événements, notamment la mise en place de moyens de communication entre la Ville et les résidants. Également, la lettre fera valoir la contradiction qui existe entre la multiplication des événements et l'objectif d'attirer des familles. M^{me} Clarisse Dehont préparera le projet de lettre.

- ***Moulin à images***

Il y aura une rencontre d'informations, probablement le 29 avril prochain, afin de présenter les mesures d'encadrement de cet événement. Par ailleurs, les membres s'inquiètent du bruit qui pourrait être produit par les amuseurs publics avant la présentation du Moulin à images.

- ***Cirque du Soleil sous les bretelles de l'autoroute Dufferin/Montmorency***

Il y aura en mai une rencontre d'information pour les résidants du secteur concernant cet événement.

09-02-09 PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Saint-Louis-de-Gonzague

M. Pierre Landry demande aux membres du conseil ce qui est prévu concernant le dossier de Saint-Louis-de-Gonzague. M. Jacques Joli-Cœur souligne que le bail sur le bâtiment utilisé par l'école prend fin en 2010. Compte tenu de cette situation, les sœurs de la Charité ont demandé à la Ville d'entreprendre une réflexion sur l'avenir de la propriété. Enfin, M^{me} Françoise Roy présente certains éléments du nouveau zonage.

Site Saint-Vincent-de-Paul et offre de loisirs

M. Pierre Landry fait part de son appui au Comité populaire de Saint-Jean-Baptiste sur la vision de réunir les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch par un projet sur le site Saint-Vincent-de-Paul. En outre, il souligne que l'arrondissement étudie un projet de reconstruire le centre récréatif Saint-Roch. Ce projet pourrait répondre à des besoins du quartier du Vieux-Québec en matière de loisirs.

09-02-10 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE AU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Jacques Joli-Cœur indique que la nouvelle école pour les garçons s'établira dans les locaux du Petit Séminaire de Québec. L'ouverture est prévue pour septembre 2010. Par ailleurs, avant que l'école obtienne le soutien financier du ministère de l'Éducation, l'école doit cumuler une année d'existence.

Résolution CA- 09-14

Lettre de remerciement à M^{me} Josée Martineau

Considérant la participation de M^{me} Josée Martineau aux travaux de la coalition pour une école de garçons dans le Vieux-Québec;

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL DERAÎCHE DÛMENT APPUYÉE PAR M. JAMES MONTI, IL EST RÉSOLU de transmettre une lettre de remerciement à Mme Josée Martineau pour sa participation comme représentante du conseil de quartier aux travaux de la coalition pour une école de garçons dans le Vieux-Québec.

Adoptée à l'unanimité.

09-02-11 TRESORERIE

- *Signataires des effets bancaires*

Résolution CA-09-15

Concernant les signataires des effets bancaires

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, la secrétaire ou le trésorier;

Considérant la démission de Mme Geneviève Roy à titre de membre et de présidente du conseil de quartier;

Considérant la nomination de M. Serge Béhar à titre de président du conseil de quartier;

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL DERAÎCHE DÛMENT APPUYÉ PAR M. RÉNALD GOULET IL EST RÉSOLU de nommer M. Serge Béhar, président du conseil de quartier, signataire des effets bancaires en remplacement de M^{me} Geneviève Roy. M. Serge Béhar s'ajoute à la liste des personnes autorisées à signer, c'est-à-dire M^{me} Françoise Sorieul, secrétaire et M. Réналd Goulet, trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

- *Paiement de la secrétaire de rédaction*

Résolution CA-09-16

Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE ALBERTSON DÛMENT APPUYÉE PAR M. JAMES MONTI, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement de 75 \$ à M^{me} Nancy Gaudreau pour le secrétariat de rédaction du procès-verbal du 15 avril 2009 du Conseil de quartier Vieux-Québec — Cap-Blanc — colline Parlementaire.

Adoptée à l'unanimité

09-02-12 DIVERS

- *Plan d'action 2008-2009*

M. Serge Béhar fait part du travail réalisé pour l'élaboration du plan d'action du conseil de quartier. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

- *Étude de marché du Vieux-Québec*

M. André Martel dépose le compte-rendu de l'assemblée du 25 mars 2009 sur l'étude de marché du Vieux-Québec.

- *Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire*

M. André Martel fait état de la consultation publique sur le PPU qui aura lieu ce printemps. Outre le Vieux-Québec, cette consultation touche les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste. En réponse à une question, M. Martel précise qu'un PPU est un règlement alors qu'un plan directeur de quartier ne l'est pas. D'autre part, en marge de la consultation publique du PPU, le conseil de quartier sera probablement saisi d'une consultation publique sur le zonage du projet immobilier de la MFQ, en mai ou juin prochain. Il s'agit d'un projet immobilier à l'intersection des rues Saint-Amable et George V. La consultation publique sera précédée d'une réunion préparatoire.

- *Hôtel en droit acquis et plan de construction*

Il est probable qu'une séance publique de travail du conseil de quartier se tienne sur ce sujet au printemps. La séance permettra de présenter les plans de construction des hôtels en droit acquis. La séance publique

de travail vise à connaître les orientations du conseil et de la population à l'égard des propositions avant que la Ville procède à la rédaction d'un règlement final qui sera soumis en consultation publique en 2010.

- ***Courriel du 12 mars, dérogation mineure 25-27, Saint-Flavien***

Les membres prennent acte d'un courriel transmis le 12 mars dernier faisant mention d'une dérogation mineure pour les 25-27, rue Saint-Flavien.

09-02-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 21 h 15.

Serge Béhar, vice-président

Françoise Sorieul, secrétaire